Logement

Métropole du grand Paris

## La construction de logements sociaux et la Métropole Grand Paris, ont-ils un avenir commun ?



" Concrètement les 600 000 demandeurs de logements sociaux franciliens aspirent à la construction massive de logements sociaux accessibles ." e gouvernement est présent sur tous les fronts sociaux... mais ce n'est pas pour répondre aux besoins des salariés et leur garantir à tous le droit et l'accès au logement!

Depuis l'été, le premier ministre détricote la loi Dufflot. La révision du dispositif d'investissement locatif, renommé dispositif Pinel, du nom de l'actuel ministre du logement, élargit les taux de réduction d'impôts français pour les les riches plus pouvant devenir investir et propriétaires/bailleurs. modification scandaleuse de la loi qui se traduit par un cadeau de 400 millions d'euros d'avantages par an fiscaux dès 2015 pour investisseurs

sans aucune contrepartie sociale.

Concrètement les 600 demandeurs de 000 logements sociaux franciliens aspirent la construction massive logements sociaux accessibles et non pas propositions de logement dans parc locatif privé lover exorbitant. Il est utile de rappeler

dispositifs fiscaux ces coûtent libéraux » quatre fois plus cher que le financement de construction d'un logement social! Les nouveaux bailleurs privés bénéficieront en d'une autre modification de la loi Dufflot avec un encadrement des loyers « assoupli »!

Dans le même temps Manuel Valls a participé au congrès HLM fin septembre. Au nom de la lutte contre les déficits publics, il est venu annoncer aux bailleurs sociaux le désengagement financier de l'état dans le logement social.

Concrètement, ce sont 600 millions d'euros par an au lieu des 250 millions actuels qui vont être ponctionnés sur leur trésorerie de 2015 à 2018 soit au total 2.4 milliards d'euros en moins pour construire et réhabiliter les logements HLM.

Pour la première fois les organismes HLM vont financer les constructions de logements sociaux à un niveau supérieur à celui de l'État, dont le financement ne sera plus que de 400 millions/an dès 2015.

Cette décision est lourde de conséquence pour le logement social et les familles modestes en attente de logement. Qu'en est-il des promesses du candidat Hollande qui promettait 2012 de doubler aides au logement les social...

La droite n'est pas en reste dans la volonté de casse du logement social, Benoit Apparu ancien ministre du logement, propose de vendre chaque année 1% du patrimoine social et de réduire les avantages fiscaux des organismes HLM.

Le « Pacte d'Austérité », c'est la réduction de 50 milliards sur les dépenses publiques dont milliards en moins pour collectivités locales d'ici 2017. Concrètement Île-de-France, en budget du Conseil Régional 2015 s'élabore avec 500 Millions d'Euros en moins.

Dans le même temps, quels moyens seront alloués aux communes, intercommunalités, aux départements, aux la région si les ressources financières et les compétences l'aménagement du territoire, sur les plans d'urbanisme sont transférés vers la future Métropole Grand Paris? Quelles missions proximité pourront encore être déployées par les communes, les départements comme celui du Val de Marne qui tente de répondre besoins sociaux aux investit dans production de logements sociaux via les sociétés HLM ou les Offices Publics de l'Habitat.

La baisse des dotations aux collectivités est un non-sens économique puisque celle-ci assurent 70 % de l'investissement productif et participent au plus près des besoins des populations au programme de

production de logement social.

Loin des promesses d'une Métropole Grand Paris qui répondrait aux aspirations à mieux vivre des 12 millions de franciliens. loin des promesses de construction de 70 000 logements/an, c'est une concentration des pouvoirs qui s'organise et un aménagement du territoire qui nierait les besoins de la population et l'expression démocratique des citoyens.

Plus que jamais la CGT exige un vrai débat public et un référendum sur la constitution de la Métropole Grand Paris. C'est ce que le représentant de l'union Régionale a réaffirmé dans la commission de préfiguration (aux prérogatives restreintes) qui est censée préfigurée » la mise en service de la gouvernance de la métropole actée pour janvier 2016.

Logement

" Plus que jamais la CGT exige un vrai débat public et un référendum sur la constitution de la Métropole Grand Paris."